

Règlement du concours “Grand Concours Guido”

Article 1: Concept du concours

“Le Grand Concours Guido” est un concours de GUIDO SA destiné à tous les étudiants et écoliers inscrits dans les écoles secondaires, supérieures et universités au cours de l'année scolaire/académique 2015/2016. Le concours se déroule du 4 septembre 2015 à 0h00 au 29 février 2016 à minuit. Quand les participants s'inscrivent, ils ont alors une chance (sur base d'une question et d'une question subsidiaire) à un prix comme décrit dans le point 3.

Article 2: Durée et timing

Ce concours se déroule du 4 septembre 2015 au 29 février 2016. Après la clôture de ce concours, les gagnants seront avertis personnellement par e-mail.

Article 3: Cagnotte

La cagnotte se compose des prix suivants:

- Un ticket d'avion pour deux personnes d'une valeur de max. 5000 euros
- 1 iPhone 6
- 10 casques BeoPlay de Bang & Olufsen
- 5 vouchers de 200 euros chez Primark
- 5 vouchers de 200 euros sur Pizza.be
- 5 Bongos wellness pour 2 personnes
- 25 machines Senseo Up
- 50 Megapacks Del Monte Summer Play de SodaStream
- 50 x 4 tickets pour Walibi
- 100 x 2 tickets pour un film au choix
- 10.000 vouchers pour un paint-ball gratuit pour 8 personnes

Les prix sont personnels et les gagnants ne peuvent remettre ces prix à des tiers. Les prix attribués ne sont pas échangeables contre de l'argent ou d'autres marchandises ou services, et ne sont pas cumulables.

Cagnotte supplémentaire

Les personnes participant au Grand Concours Guido, et qui ont 'liké' la page Facebook 'Guido' ou 'Guido-FR' en continu avant le 29/02/2016 à minuit, peuvent gagner le remboursement du minerval de leur année académique 2015-2016.

Au total, deux participants au Grand Concours Guido qui ont 'liké' la page Facebook 'Guido' ou 'Guido-FR' pendant la période du concours gagneront

le remboursement de leur minerval 2015-2016.
Les gagnants seront tirés au sort parmi tous les participants du Grand Concours Guido.

Article 4: Participation au concours

Les participants qui souhaitent se voir attribuer l'un des prix décrits dans le point 3 doivent s'enregistrer ou être enregistrés sur www.guido.be. Ensuite, la réponse à une question + question subsidiaire départagera les participants. En cas d'ex aequo, les prix sont attribués au participant qui a donné en premier lieu la bonne réponse à la question subsidiaire. Pour avoir une chance de gagner le remboursement du minerval de son année académique 2015-2016, le participant doit avoir 'liké' la page Facebook 'Guido' ou 'Guido-FR' en continu avant la fin du concours. En participant à ce concours, l'étudiant accepte les points de ce règlement. Toutes les situations non prévues dans ce règlement seront gérées de manière souveraine par les organisateurs. En cas de méfait, fraude ou tromperie, GUIDO SA se réserve le droit de radier le participant de ce concours ainsi que des autres concours présents sur le site. GUIDO SA se réserve le droit de modifier, reporter ou raccourcir le concours ou une partie de celui-ci si les circonstances le demandent. Les organisateurs ne peuvent pas en être tenus pour responsables. Des fautes d'impression, de frappe ou autres ne peuvent pas être assimilées à quelque sorte d'obligation que ce soit.

Article 5: Tirage au sort

Les gagnants seront départagés sur base de la question subsidiaire suivante: "Combien de participations aurons-nous reçues au total le 29 février à minuit?". Les participations tardives ne seront pas prises en compte pour la remise des prix.

Article 6: Remise des prix

La remise des prix s'effectue via GUIDO SA. Après le concours, GUIDO SA prendra contact avec les gagnants. GUIDO SA ne peut être tenu pour responsable d'éventuels problèmes des partenaires concernant la remise du prix ou des défauts de prix de leur part. GUIDO SA ne sera pas obligé, si le client n'est pas en mesure de livrer le prix, de remettre un autre prix au gagnant.

Article 7: Vie privée

Les coordonnées des participants inscrits sont reprises dans le fichier de GUIDO SA. Les participants ont, à tout moment, le droit d'accès, de modification ou de suppression de ces coordonnées. GUIDO SA peut transmettre ces coordonnées à d'autres entreprises procurant des

informations intéressantes. Si les participants ne le souhaitent pas, ils peuvent le stipuler sur la fiche d'enregistrement (loi sur la vie privée du 08/12/92). La privacy-policy de GUIDO SA peut être retrouvée sur le formulaire d'enregistrement.